

CM1 · FICHE 163940

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

3. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « fabrique des objets et des meubles en bois » ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

5. Quel métier désigne une personne qui réalise des photographies ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

6. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « réalise des photographies » ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

7. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Quel métier désigne une personne qui confectionne des vêtements ?

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

9. Quel métier désigne une personne qui répare des montres et des horloges ?

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « répare des montres et des horloges » ?

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.